Sciences expérimentales en péril

La « réforme » Châtel :
un projet désastreux pour les sciences expérimentales.

➔ **En seconde:**

- Baisse horaire de 0,5h en sciences physiques et 0,5h en SVT
- Remplacement des enseignements de détermination scientifique et technologique de 3h par un enseignement d'exploration de 1,5h.

➔ **Et <u>surtout</u> en <u>première scientique</u>:**

- Baisse horaire de 1,5h en sciences physiques et chimiques (**perte de 33% par rapport à l'horaire actuel**) et 1h en SVT (**perte de 25% par rapport à l'horaire actuel**), ce qui conduit à un appauvrissement du contenu des ces disciplines. Ces diminutions ne sont pas compensées en terminale scientifique
- Mise en péril des heures de travaux pratiques, ne figurant plus sur les grilles horaires et dépendant du choix effectué par le chef d'établissement. Ceci fait peser une lourde menace sur le caractère expérimental de nos disciplines et entraînera une disparité suivant les établissements.

Afin de permettre des réorientations marginales en première, le projet réduit la formation scientifique pour tous, et pénalise en particulier les élèves issus de milieux moins favorisés.